DEPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'Evreux
Canton de Pacy-sur-Eure
Commune de
BOISSET LES PREVANCHES
27120

Réglementation de la circulation rue du Moulin pendant les travaux

Le Maire de la commune de Boisset les Prévanches

Vu les articles L 2212-2 et L2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de la Route;
Considérant les travaux de pose de bordures et caniveaux avec réfection accès riverains, réalisée par l'entreprise TPN SAS demeurant 139 Rue Edouard Isambard à Pacy Sur Eure (27120)
Les travaux sont prévus à compter du 19/07/2023 pour une durée de 21 jours calendaires.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;
Vu l'intérêt général ;

ARRETE

ARTICLE 1: Pendant cette période, il y aura une restriction sur bretelles et un basculement de la circulation sur chaussée opposée. La circulation se fera par feux tricolores.

ARTICLE 2 : Les véhicules légers et les poids lourds auront l'interdiction de stationner.

ARTICLE 3: Monsieur le Commandant de Gendarmerie de l'Eure est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Boisset les Prévanches, le 17 Juillet 2023.

Le Maire.

Geneviève CAROF.

MAIRIE DE BOISSET LES PREVANCHES
REPUBLIQUE FRANÇAISE
27120